



TOURNÉES SÉCURITÉ CONJOINTES

GUIDE PRATIQUE

Mars 2020





SOMMAIRE

Avant-propos

Cette version rédigée en français est la version originale, celle-ci doit être considérée comme la version de référence.

Objet	3
Champ d'application	3
Généralités	4
Principes généraux	4
01. Phase "Préparer"	6
02. Phase "Réaliser & intervenir"	8
03. Phase "Restituer"	10
04. Phase "Suivre"	12
Points d'attention pour garantir le succès d'une tournée sécurité conjointe	13
Notes	14

Objet

Ce guide a pour objectif de rassembler les bonnes pratiques pour conduire des tournées sécurité conjointes.

Les tournées sécurité conjointes, c'est :

- un rituel, au même titre que la minute sécurité ;
- être sur le terrain, pas derrière un écran ;
- ensemble, les entités et filiales du Groupe avec ses partenaires les entreprises partenaires ;
- se focaliser sur les activités à risques :
 - les travaux en hauteur ;
 - les travaux sur les systèmes alimentés en énergie ;
 - les opérations de levage ;
 - les travaux en espace confiné ;
 - les travaux à chaud ;
- une initiative qui fait suite à des accidents mortels ;
- une démarche qui complète les pratiques et les outils existants.

Champ d'application

Les bonnes pratiques de ce guide peuvent être mises en œuvre dans les entités¹ et filiales² du Groupe, dans le respect de leurs règles de décision respectives et sans préjudice des dispositions légales et réglementaires applicables localement.

1. Une « entité » du Groupe est une branche, une direction, un département, un service du Groupe (Local Business Unit).

2. Une « filiale » du Groupe est une société dans laquelle TOTAL S.A. détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote.



GÉNÉRALITÉS

01

PRÉPARER

02

RÉALISER &
INTERVENIR

03

RESTITUER

04

SUIVRE

Ce guide décrit les 4 phases de réalisation d'une tournée sécurité conjointe : préparer, réaliser et intervenir, restituer, et suivre.

Principes généraux

Il s'agit d'un rituel terrain conjoint des entités et filiales du Groupe avec ses prestataires pour :

- renforcer la présence terrain du personnel du Groupe et des entreprises partenaires ;
- renforcer l'attention et la vigilance partagée sur les risques mortels ;
- se rendre sur les zones ou les chantiers qui nécessitent une attention particulière, pour écouter, pour voir, être vu ensemble, dialoguer et faire remonter les problèmes ;
- démontrer l'engagement pris par le management envers la sécurité.

Qui réalise ces tournées sécurité conjointes ?

Toute la ligne hiérarchique. Chaque entité ou filiale du Groupe définit la liste de son personnel concerné par ces tournées de sécurité conjointes, qui à son tour établit la liste de ses homologues au sein des entreprises partenaires.

Pour sélectionner celles invitées à ces tournées, il peut être intéressant de favoriser les critères suivants :

- le niveau de risque des travaux réalisés ;
- le nombre de chantiers sur lesquels elle intervient ;
- les difficultés qu'elle rencontre.

À quelle fréquence ?

La fréquence régulière (journalière, hebdomadaire, mensuelle) est particulièrement importante. Elle ne doit pas être un point bloquant : bon sens et pragmatisme permettent de lever les obstacles pour retourner sur le terrain.

Quel lien avec les *Safety contract owners* ?

Il existe un lien avec la démarche des *Safety contract owners*, qui demande déjà des visites terrain, réalisées conjointement avec les entreprises partenaires. Les trois éléments plus spécifiques aux tournées sécurité conjointes sont :

- l'attention particulière portée à la prévention des risques mortels ;
- la volonté d'instaurer un rituel au même titre que les safety moment en début de réunion ;
- l'implication de toute la ligne hiérarchique.



01 PHASE "PRÉPARER"

01

PRÉPARER

1. S'assurer que :

- le secteur / site / projet / chantier est informé, et que cela ne gêne pas son activité ;
- le représentant de l'entreprise partenaire sera présent ;
- les moyens logistiques sont disponibles et que les Équipements de Protection Individuelle (EPI) seront à disposition.

2. Contacter le représentant de l'entreprise partenaire

pour évoquer avec lui les éléments les plus pertinents à connaître avant la visite. À titre d'exemples :

- les autres tournées sécurités conjointes réalisées sur le même secteur / site / projet / chantier et/ou pour des activités similaires ;
- les activités de routine, les rituels, les succès, les bonnes pratiques mises en place ;
- les indicateurs de performances Hygiène Sécurité Environnement (HSE) du site, les difficultés, les anomalies et les incidents récents – en particulier les Lost Time Incidents (LTI) et les High Potential Incidents (HiPo) –, et les conclusions de leurs investigations si elles ont été diffusées ;
- les entreprises sous-traitantes, leur engagement HSE (contractuels, ponctuels, ...) et leurs performances ;
- le système de management HSE et les conditions générales de sécurité ;
- le contexte (jour de relève, travail de nuit, ...)

- l'état de réalisation des formations obligatoires (HSE et spécifiques métiers) ;
- les initiatives et les campagnes HSE en cours de l'entité ou de la filiale, ainsi que celles du Groupe ;
- les actions convenues lors des visites précédentes ;
- les règles et exigences HSE applicables ;
- les rapports d'audit HSE récents ;
- les situations dégradées ;
- les opérations critiques (opérations simultanées, coactivités, arrêts et redémarrages, levages critiques, etc.) ;
- les messages forts du Comité de Direction local et de la Direction locale de l'entreprise partenaire.

3. Établir un programme

Convenir ensemble d'un programme, d'un lieu de visite et d'un thème de dialogue avec les équipes.



02 PHASE "RÉALISER & INTERVENIR"

02
RÉALISER &
INTERVENIR

- 1. Être exemplaire :** porter ses EPI, écouter et respecter les consignes.
RAPPEL : *Le déplacement vers et depuis le site fait partie intégrante d'une tournée sécurité conjointe.*
- 2. Être attentif** aux signaux faibles / précurseurs : difficultés liées au respect des règles et des procédures, clarté des rôles et responsabilités. Observer le visible, percevoir le non-dit, prendre la mesure de la réalité opérationnelle conjointement avec l'entreprise partenaire.
- 3. Instaurer un climat de confiance :** établir des interactions régulières, renforcer la visibilité et l'accessibilité à tout niveau hiérarchique, et agir si nécessaire sur le silence organisationnel (situation où des informations importantes sont disponibles au niveau du terrain, mais n'arrivent pas à remonter pour être prises en compte dans les décisions stratégiques de l'entreprise).
- 4. Se faire expliquer l'organisation** et la prévention des risques les plus importants, et selon les circonstances :
 - la gestion des permis de travail, des inhibitions, des modifications temporaires, des mises à disposition et des situations dégradées ;
 - les analyses de risques, la définition des précautions associées et leur mise en œuvre sur le terrain.
- 5. Parcourir le secteur / site / projet / chantier,** en compagnie du représentant de l'entreprise partenaire, en échangeant avec les personnes rencontrées à tous les niveaux hiérarchiques.
- 6. Questionner, valoriser, encourager, écouter/dialoguer,** tout en se mêlant aux intervenants de manière bienveillante, pour chercher des pistes d'amélioration.
- 7. Solliciter les échanges,** en fonction du contexte et des sujets évoqués, sur :
 - l'accompagnement des nouveaux arrivants / embauchés / sous-traitants ;
 - la connaissance des Règles d'or et de leurs équivalents chez les entreprises partenaires ;
 - la valeur sécurité, le leadership et l'engagement HSE du management ;
 - les activités en cours ;
 - les risques associés, et en particulier les risques pouvant mener à un accident mortel ;
 - les précautions mises en place ;
 - la Stop Card pour tout le monde, tout le temps, sans contrainte ;
 - les autres initiatives du type "feu vert sécurité", "vérifications qui sauvent la vie", invariants HSE, etc. ;
 - les indicateurs de performance HSE et l'accidentologie (ex. : incidents récents) ;
 - la qualité des interactions et des échanges entre les équipes (personnel de l'entité ou filiale du Groupe et ceux des entreprises partenaires) ;
 - les difficultés rencontrées (procédure, outils, organisation, ...) et leurs conséquences potentielles ou réelles sur le niveau de sécurité.
- 8. Vérifier** le degré de préparation du personnel aux situations d'urgence.
- 9. Intervenir** lors de l'identification de situations et/ou comportements dangereux : tout écart observé sans réaction pourrait être implicitement considéré comme validé.



03 PHASE "RESTITUER"

03

RESTITUER

- 1. Préparer la restitution** avec le représentant de l'entreprise partenaire en rappelant les objectifs des tournées sécurité conjointes. Une restitution à la hiérarchie et aux responsables sécurité est recommandée. Certaines actions simples peuvent être agréées et engagées.
- 2. Évoquer les faits concrets observés** et signaler de manière constructive les écarts et les possibles axes d'amélioration avec un responsable du secteur / site / projet / chantier.
- 3. Citer et valoriser** au moins une pratique positive observée, et encourager une session de questions/réponses.
- 4. Reconnaître** les comportements positifs observés.
- 5. Encourager** une session de questions/réponses.
- 6. Identifier** les éventuelles mesures préventives et/ou correctives en accord avec les intervenants.
- 7. Déterminer/évaluer** si le support du management est requis pour corriger ces écarts.
- 8. Prendre des engagements** conjoints avec le représentant de l'entreprise partenaire.
- 9. Traiter et corriger** conjointement avec le représentant du prestataire les mesures correctives/préventives convenues et solliciter l'engagement de tous pour leur mise en œuvre.



04 PHASE "SUIVRE"

04
SUIVRE

1. Convenir du format du compte-rendu conjoint :

- succinct ;
- organisé et formalisé : documenté par écrit (incluant les points positifs, les écarts observés, les mesures préventives/correctives, l'identification des personnes et des entités, etc.) et envoyé idéalement dans la semaine qui suit la visite ;

Suggestion de bonne pratique : le compte-rendu de la visite est alternativement réalisé par l'entité et l'entreprise partenaire.

2. Utiliser les outils de planification, de reporting et de suivi des plans d'actions, déjà existants sur le secteur / site / projet / chantier, pour y intégrer les mesures correctives/préventives convenues lors de la tournée sécurité conjointe, et les actions associées.

3. Être exemplaire : suivre les actions jusqu'à leur clôture.

Points d'attention pour garantir le succès d'une tournée sécurité conjointe

- Faire l'inventaire des tournées sécurité déjà réalisées et établir la liste des chantiers et activités à risque.
- Établir un planning de tournées sur le semestre ou l'année à venir.
- Assurer une bonne coordination avec les entreprises partenaires concernées et anticiper les moyens logistiques.
- Conserver les pratiques existantes (tournées sécurité, *Safety contract owners*, ...), ainsi que les outils et procédures de suivi d'actions.
- L'implication du management intermédiaire est cruciale.
- La fréquence définie des tournées sécurité conjointes est importante, de façon qu'elles deviennent un rituel.

total.com



Total est un acteur majeur de l'énergie, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus abordable, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.



Direction HSE
TOTAL S.A.
Siège social :
2 place Jean-Millier - La Défense 6
92078 Paris-La Défense Cedex - France
Tél. : +33 (0)1 47 44 45 46
Capital social : 6 340 193 800 €
542 051 180 RCS Nanterre